



Réunion du 18 septembre 2023

Responsable : M. Alain CABERLON

Membres : MM. André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

### FMI – FEUILLE DE MATCH

Nous vous rappelons que la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** est obligatoire pour toutes les compétitions, de Seniors à U15.

Si, pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas l'utiliser, **il est impératif de faire une feuille de match « papier ».**

Par sécurité, pensez à prendre en photo la composition des équipes.

Bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, que la feuille de match « **FMI** » a bien été transmise via la tablette, sinon retransmettre la FMI.

### COURRIERS REÇUS

- Cours : concerne le match du 24 septembre contre Rhins Trambouze, en D4 B, voir ci-dessous.
- Cours : concerne la rencontre du 5 octobre contre Parigny Saint Cyr, en D4 B.
- Ouest Roannais : concerne les rencontres D4C et D5A du 24 septembre, se joueront à Lentigny.
- Noirétable : concerne la modification de la rencontre Noirétable 1 – Astrée 1, accord des 2 clubs, voir ci-dessous.
- Noirétable : concerne la rencontre du 22 octobre : refus de Forez Donzy.
- Nord Roannais : concerne le site des rencontres, lu et noté.
- Bussières : concerne la modification de la rencontre Noirétable 2 – Bussières 2, manque accord de Noirétable.
- St Germain Laval : concerne la journée du 24 septembre, avancée au 17 septembre.
- St Victor sur Rhins : concerne le résultat du match contre Roanne Parc.
- Roanne Portugais : concerne le forfait de leur équipe 2.
- Avenir Cote : concerne le forfait de leur équipe 4.
- Régny et Roanne Matel : concerne le forfait de l'équipe de Mably sport 3.
- Verrière : concerne la rencontre contre Montagnes du Matin en D5C, voir ci-dessous.
- Monts du Forez : concerne votre équipe en D5 C, les matchs se joueront sur le stade Travalloux à St Just En Bas.

### RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique... il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

(Chambost Longessaigne / Riorges / Roanne (stades Malleval et Fontalon) / St Denis de Cabanne / St Nizier sous Charlieu)

- Les rencontres d'**Astrée 1**, en **D3 B**, et d'**Astrée 2**, en **D5 C**, se joueront à **Monverdun**.

- Les rencontres de **Monts du Forez 1**, en **D5 C**, se joueront à **St Just En Bas (stade travalloux)**

Les clubs concernés sont priés d'en prendre bonne note.

### MODIFICATIONS DE MATCH

#### D3 Poule B

Le match n°26731943 du **dimanche 24 septembre, Commelle 1 – Belette 1**, est inversé et se jouera au **stade municipal de St Léger sur Roanne, à 15h.**

Le match n°26731957 du **dimanche 22 octobre, Noirétable 1 – Astrée 1**, se jouera le **samedi 21 octobre à 15h**

#### D4 Poule A

Le match n°26732121 du **dimanche 24 septembre, Val d'Aix 1 - St Martin la Sauveté 2**, se jouera au **stade de Pommiers, à 15h.**

Le match n°26732127 du **dimanche 8 octobre, St Just en Chevalet 1 - Ste Foy St Sulpice 1**, est inversé et se jouera au **stade de Ste Foy St Sulpice, à 15h.**



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

## SPORTIVE SENIORS

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.95

### D4 Poule B

Le match n°26725140 du 10/09/23, **Cours 1 – Le Coteau 2**, se jouera le **dimanche 19 novembre à 15h**.

Le match n°26725150 du **dimanche 24 septembre, Cours 1 – Rhins Trambouze 2**, est inversé et se jouera **au stade de Thizy Les Bourgs, à 15h**

Le match n°26725147 du **dimanche 24 septembre, Commelle 2 – Montagny 1**, est inversé et se jouera **au stade de Montagny, à 15h**.

### D5 poule B

Le match n°26725880 du 29/10/23, **Montagnes du Matin 2 – Mably Sport 3**, se jouera le **samedi 28 octobre à 19h**.

### D5 Poule C

Le match n°26732977 du **dimanche 8 octobre, St Just en Chevalet 2 – Astrée 2**, est inversé et se jouera au **stade de Monverdun, à 13h**.

Le match n°26732972 du 24/09/23, **Montagnes du Matin 3 – Verrières 2**, se jouera **le samedi 23 septembre à 19h**.